

le 4 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 V. 91 Vœu relatif au projet d'élargissement des horaires dans les Catacombes.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le vœu déposé par Mme Danielle Simonnet ;

Considérant le succès de fréquentation rencontré par les Catacombes, auprès d'un public international notamment, avec 307 890 visiteurs en 2013 ;

Considérant qu'en conséquence, les horaires d'ouverture actuels (10h-17h) apparaissent trop peu étendus, entraînant une attente du public qui atteint fréquemment les 3 heures ;

Considérant qu'une expérimentation d'extension des horaires d'ouvertures au public des Catacombes jusqu'à 20h apparaît donc tout à fait légitime et qu'elle doit être mise en œuvre rapidement;

Considérant que la Direction Générale de Paris Musées a présenté en audience syndicale le 21 mai 2014 un projet d'expérimentation sur 18 mois, à compter du 1^{er} septembre 2014 et jusqu'au printemps 2016, d'une ouverture des Catacombes jusqu'à 20h en recourant au recrutement d'agents non titulaires pour organiser la surveillance en renfort des équipes titulaires ;

Considérant qu'au printemps 2016, les Catacombes seront fermées pour une période de travaux visant à créer une nouvelle sortie qui permettra d'améliorer les conditions de visite du public et les conditions de travail des agents ;

Considérant que cette fermeture constituera une occasion de repenser et d'améliorer l'organisation du travail des agents, en tenant notamment compte des conclusions de l'expérimentation ;

Considérant que le projet d'expérimentation sera soumis pour avis, à la demande des représentants des personnels, au Comité Technique de Paris Musées du 9 juillet 2014 dans le respect du dialogue social en vigueur au sein de l'établissement public ;

Considérant que la réglementation en vigueur ne permet pas d'embaucher des agents titulaires pour satisfaire un besoin de service à temps incomplet et que le recrutement d'agents titulaires à temps plein entraînerait une refonte totale des plannings de travail des personnels actuellement en poste aux Catacombes ;

Considérant le souci de la Direction Générale de Paris Musées de ne pas bouleverser l'organisation du travail des personnels titulaires dans le cadre de ce qui n'est pour le moment qu'une expérimentation ;

Considérant que la mise en place de l'expérimentation offrira l'occasion d'une amélioration des conditions de travail des agents avec l'extension du contrat de ménage dans les locaux sociaux, qui permettra que le ménage soit effectué 6 jours sur 7, et la distribution d'un équipement de travail renouvelé et plus adapté ;

Considérant que Paris Musées prévoit de procéder à des recrutements d'agents titulaires dès septembre 2014 pour certaines fonctions notamment de caisse ;

Sur proposition de M. Bruno Julliard, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- Qu'un bilan d'étape soit effectué au terme d'un an d'expérimentation avec les organisations syndicales portant sur la fréquentation, le fonctionnement organisationnel et l'impact sur les conditions de travail.
- Que si le bilan de l'expérimentation amenait à la décision de pérenniser les horaires d'ouverture élargis, des agents titulaires soient recrutés en priorité.